

Généalogie Gasconne Gersoise

Armagnac-Condomois-Lomagne-Fezensac-A starac

Gaure-Comminges-Pardiac

Vieilles Familles VALENCIENNES

n° 8



Jean-Jacques DUTAUT-BOUÉ

http://genealogie32.net

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproducion intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur, de ses ayants droit ou de ses ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

ISBN: 978-2-9536133-0-8

Dépôt légal : 2 ème trimestre 2018

© Généalogie Gasconne Gersoise

Le Fayet

32450 TOURNAN



Vieilles Familles VALENCIENNES



Blason de la commune de Valence sur Baïse

AVANT PROPOS

Durant l'été 1998, j'ai décidé de commencer des recherches généalogiques sur ma famille. Il s'agissait uniquement, au début, de connaître le nom et l'origine géographique de mes plus lointains ancêtres. Mon but n'était pas de privilégier une branche par rapport à une autre. Je voulais découvrir tous mes ancêtres : ceux de mes grands-parents maternels Albert Dutaut et Eléonore Dattas et ceux de mes grands-parents paternels Marius Boué et Joséphine Coustau. Le fil de mes recherches dans les registres de l'état civil devait m'amener à rencontrer un assez grand nombre de familles vivant au XVIII° siècle disséminées dans tout le département du Gers. Les Dattas étaient en effet originaires de Saint Christaud (canton de Montesquiou) et les Coustau, de Réjaumont et Préchac dans le canton de Fleurance. Au milieu, d'autres familles vivaient autour de Vic -Fezensac, Belmont, Caillavet, Barran et l'Isle de Noé. Cependant, une immense majorité, toutes branches confondues, peuplait le canton de Valence.

Sans vouloir éclipser les familles ayant vécu ailleurs, j'ai consacré cet ouvrage à l'étude du cheminement des familles de ma filiation originaires de ce canton. A l'aide des registres de l'état civil, des cadastres et surtout des actes notariés, j'ai pu reconstituer pour chacune d'elles, l'évolution de leur patrimoine, leur cheminement géographique et social, et surtout leurs relations patrimoniales au fil des contrats de mariage, de partage ou de transactions diverses. Ayant eu accès à plusieurs actes notariés antérieurs à la Révolution

de 1789, j'ai aussi essayé de déterminer l'influence que put avoir le code civil de 1804 sur cette société rurale du canton de Valence. J'ai donc considéré au hasard de mes recherches, que mes ancêtres ainsi retrouvés pouvaient constituer un échantillon assez représentatif de cette société du Nord du département du Gers. C'est ce qui m'a encouragé à rédiger ce volume essentiellement consacré à l'ancien régime et à la période révolutionnaire.

Avant d'achever cet avant propos, je tiens à remercier tous les secrétaires de mairie du canton de Valence qui m'ont facilité la tâche en me donnant libre accès à leurs archives. Je remercie aussi le personnel des Archives Départementales du Gers qui a toujours fait preuve de dévouement à mon égard. Je rends aussi un hommage ému à mes quatre grands-parents déjà cités qui m'ont fourni documents familiaux et informations indispensables pour commencer mes recherches.

Jean-Jacques DUTAUT-BOUÉ

SOMMAIRE

Cahier N° 1 SOMMABERE, RIEUZE ET TASTE à Janicot	P 11
Cahier N° 2 SOUNES,LAPEYRERE,DUBARRY à La Bourdille	P 21
Cahier N° 3 LAPEYRERE de La Bourdille	P 27
Cahier N° 4 LADOIX du Naut	P 35
Cahier N° 5 BOUE ,TRUAU, CRESPIN, au Hillet	P 45
Cahier N° 6 LAUZIT à Gébra	P 53
Cahier N° 7 SOMMABERE à Puységur	P 59
Cahier N° 8 THORE, LARROUTIS, DESBARATS	P 67
Cahier N° 9 THORE à Miran , LAPEYRERE Miran et Gutchon	P 81
Cahier Nº 10 TASTE et RANSAN à Androumit	P 89
Cahier N° 11 DAUBAS à Cachon	P 99

PREMIER CAHIER

Le hameau de JANICOT et les Familles SOMMABERE, RIEUZE ET TASTE

J'étudierai ici l'évolution et l'état du patrimoine de la famille Sommabère, Rieuze et Taste entre 1686 et la fin du XIX° siècle.

A la fin du XVII° siècle, le hameau est occupé par plusieurs chefs de famille du nom de *Sommabère*, tous probablement parents. Je m'en suis tenu à l'étude de la branche de mes aïeux directs : les membres de la famille de Jean-François Sommabère. Ses descendants vont s'allier dans le courant du XVIII° à la famille Rieuze du même hameau de Janicot, puis *Frize Rieuze* épousera en 1789 *Pierre Taste*, tailleur venu de la commune voisine de La Sauvetat. Les membres de la famille Taste dont est issu mon grand-père *Marius Boué*, demeureront à Janicot jusqu'au milieu du XX°.

Le terrier de 1686 donne un état de l'exploitation agricole de Jean-François Sommabère, laboureur à Janicot. Il me fut possible d'établir une conversion entre les anciennes mesures agraires du Saint-Puy et les mesures actuelles grâce à quelques équivalences données au début du XIX° par un secrétaire consciencieux. Ce n'est le cas nulle part ailleurs. Jean-François Sommabère possédait 14 cartellades et demi, deux boisseaux 3 quarts et demi, c'est-à-dire environ 7 hectares 34 ares. Ce dernier possède une métaierie, patus et ayrial à Janicot, confrontant à midi la métairie des héritiers d'Arnaud Sommabère, riche borde de pierre, MM. Bertrand et André Sommabère, et au couchant la borde de Jean Sommabère, bordier de Liébé et de Pierre Sommabère, fils de Bertrand. Il confronte aussi au levant un chemin de service. Cet ensemble contient un boisseau deux escats, c'est-à-dire environ 8 ares.

Jean-François Sommabère est donc le voisin de trois propriétaires du nom de Sommabère, ce qui prête à supposer que ces

DEUXIEME CAHIER

Les Familles SOUNES, LAPEYRERE, DUBARRY

La mère de Magdeleine Taste (grand-mère de mon grand-père Marius Boué), Hélène Sounes etait nœ en 1837, au lieu de la Salete, dans la commune du St Puy. Elle descendait de familles bourgeoises de St Puy plongeant leurs racines dans le milieu du XVIIIème.

Des membres de la famille Sounes de la Salete étaient alors consuls de la ville de StPuy. Hélène Sounes était la fille de François Sounes et de Marie Faget. François Sounes était fils de Pierre Sounes et de Jeanne Dubarry.

Pierre Sounes était né le 18 Octobre 1774 à la Salete communauté de St Puy, du légitime mariage de Joseph Sounes bourgeois et d,Anne Descat. Anne Descat était issue d'une riche famille bourgeoise du hameau de Carrère, dans la commune de Montestruc, canton de Fleurance.

Jeanne Dubarry, quant à elle, était née le 13 Mai 1776 au hameau de La Bourdille, actuellement dans la commune de Larroque Saint Sernin. En ce temps-là, Larroque Saint Sernin était une paroisse dépendant de la communauté du St Puy. Elle était fille de Joseph Dubarry et de Jeanne Lapeyrère. Ces derniers étaient aussi des bourgeois, riches marchands. Les familles bourgeoises s'alliaient donc entre elles sans se mêler au reste de la population. C'est la première conclusion que je puis tirer de ce tableau généalogique. Il ressort de l'étude des registres paroissiaux de St Puy, de Larroque Saint Sernin et de Montestruc, que ces bourgeois étaient nommés par le tenne de « Sieur » et « Demoiselle ». Les prêtres précisaient toujours qu'il s'agissait de bourgeois. Le reste de la population devait se contenter de la mention du nom et du prénom, ainsi que de la profession. Je développerai cela dans un chapitre spécialisé à l'étude des regis-

TROISIEME CAHIER

Famille LAPEYRÈRE De La BOURDILLE en SAINT-PUY Actuellement Larroque-Saint-Sernin

Je vais étudier ici l'évolution du patrimoine des ancêtres du grand-père de mon grand-père paternel Joseph Lapeyrère, né au Périssé en St Puy en 1860. Entre 1736 et 1860. Ces derniers ont habité le hameau de Labourdille. Les descendants de cette famille vivent aujourd'hui encore au Périssé. Le grand-père de mon grand-père, Joseph Lapeyrère, était le fils de Jean-Marie Lapeyrère et de Jeanne Falcon. Jeanne Falcon était née le 14 Septembre 1823 au lieu dit du Tenné commune du St Puy et était la fille de Pierre Falcon et de Marie Sourbès. Jeanne Falcon est décédée en 1862 à l'âge de 39 ans. Quant à Jean-Marie Lapeyrère. Ilétait né à Labour-dille en 1809, fils de Joseph Lapeyrère et 'de Rose Ladoix. Il devait décéder au Périssé (propriété qu'il venait d'acquérir depuis peu de temps) en 1878 à l'âge de 72 ans.

Les époux Jean-Marie Lapeyrère et Jeanne Falcon eurent deux filles et un garçon: Jeanne, Marguerite et Joseph (le grand-père de mon grand-père Marius Boué). Jeanne Lapeyrère, épouse de Bertrand Ardenne, est restée sur l'exploitation familiale alors que sa sœur, veuve en premières noces de Jean Cazes, a épousé Blaise Taste, et vit avec lui au lieu- dit du Naut, toujours dans la commune du St Puy. Mon aïeul Joseph, cadet de la famille, a quitté le bien familial, a épousé Magdeleine Taste, du hameau de Janicot en 1885. Ils acquirent en 1889 à Beaucaire au lieu-dit de Capitaine, la maison familiale que nous possédons encore avec une dizaine d'hectares de terres. Magdeleine Taste était la descendante des familles Taste, Rieuze et Sommabère de Janicot, dont nous

QUATRIÈME CAHIER

Evolution du patrimoine LADOIX du NAUT, 1689-1816

En 1689, Antoine Ladoix, brassier des métaieries du Naut, possédant 10 cartellades un quarton 3 boisseaux demi-quart (environ 5 hectares 21) s'est chargé (a acquis) d'une borde voisine située au « bordalas du Naut », provenant de la propriété de Dubarry tailleur, contenant une cartellade un quarton un boisseau un quart (65 ares environ). La propriété s'étend donc à 11 cartellades 3 quartons un quart et demi-boisseau (5 ha 86 environ).

En 1691, Antoine Ladoix des métairies du Naut a acquis une terre au Broustana contenant une cartellade deux boisseaux (56 ares) et un pré à Vaqué de un quarton (12 ares) un quart boisseau, lesquels biens il a acquis de Bernard Dubarry sieur de Colomé par acte du 26 Novembre 1690 de Dépis notaire au St Puy pour la somme de 28 livres 2 sols, ce qui porte la propriété d'Antoine Ladoix à 12 cartellades 2 boisseaux 2 quarts demi (6 ha 54 environ).

En 1691 Antoine Ladoix acquiert un pré appelé « à Baqué » pour la somme de 15 livres et un lopin de vigne appelé au « Poumé » contenant 2 boisseaux et demi (6 ares) acquis de François Goudin pour la somme de 18 livres.

Le 24 Août 1700, Antoine Ladoix est chargé d'un quarton, un boisseau, un quart (15 ares) à Cauboue et d'un pré à La Bourdille de 3 boisseaux 3 quarts (9 ares) dont l'acquisition a été faite par Joseph Ladoix, ce qui porte la propriété à plus de 13 cartellades (autour de 7 ha).

Par acte du 9 Février 1710, Joseph Ladoix, fils d'Antoine, a acquis de Joseph Fitte Procureur du Roi de la présente ville, une terre contenant un quarton deux boisseaux 3 quarts (18 ares) pour la somme de 20 livres, ce qui mène la propriété à 14 cartellades un boisseau un quart demi-tiers (7 ha 03 environ).

Cinquième CAHIER

Le hameau de Hillet et les Familles BOUE TRUAU CRESPIN

IL s'agit de ma famille paternelle. Je me propose ici de présenter l'histoire patrimoniale et humaine des membres de cette famille. Nous sommes aujourd'hui implantés depuis les premières années du :XX0 siècle à Beaucaire. J'ai essayé d'établir le cheminement des membres de cette famille au fil des générations. Ces derniers étaient métayers et ont périodiquement changé de métairie et de commune.

Blaise BOUÉ et Gérarde TRUAU exploitaient, au XVIII^{e-me} siècle, la métairie du Hillet dans la commune de Lagardère. Je retrouve leur trace à partir de l'année 1777 avec un acte de décès mentionnant que Marie Boué, fille de Laurent Boué et de Gérarde Truau, métayers au Hillet, était décédée à l'âge de douze ans. A partir de cette date et jusqu'à la révolution, les registres paroissiaux de Lagardère précisent le nom du lieu-dit du domicile des gens cités. C'est la raison pour laquelle j'ai pu établir leur trace avec quelque certitude. Je n'ai point voulu tenir compte des registres antérieurs en raison de leur manque de précision. A cette époque, avec le couple Laurent Boué et Gérarde Truau vivait le père de Laurent, Blaise Boué. Laurent et Blaise étaient les deux gestionnaires de la métairie. Le grand-père Blaise Bouéjouait encore son rôle de chef de famille.

Jean Boué, probablement le fils aîné de la famille, conclut son contrat de mariage avec Jeanne Crespin, originaire de Bezolles, le 11 juin 1778. Laurent et Blaise Boué, père et grand- père dudit Jean, le désignèrent comme leur héritier, sans cependant laisser ses deux frères, Jacques et Bernard sans d'honnêtes ressources. Le contrat de mariage nous renseigne abondamment sur les arrangements familiaux de l'époque. Notons avant de lire cet acte que la jeune épouse Jeanne Crespin avait été envoyée par ses parents dans une

Sixième CAHIER

Le hameau de Gébra et la Famille LAUZIT

Un aïeul éloigné de ma famille paternelle, Jacques Boué, originaire de la métairie du Hillet, dans la commune voisine de Lagardère, a épousé en 1791 Marie Lauzit, de la métairie du Gébra (commune de Valence). Cette dernière vivait avec ses parents, Raymond Lauzit et Anne Labordère, ainsi qu'avec un oncle, Jacques Lauzit, frère de son père. Raymond et Jacques avaient un frère qui était métayer à la métairie du Bilan (commune de Valence): Bernard Lauzit. Ces trois frères possédaient en indivis un petit bien consistant en maison et jardin dans le village de Mansencôme, tout voisin. Ces derniers ont opéré le partage de leur bien par acte du 22 novembre 1790.

Partage des biens des nommés Lauzit du Gébra le 22 novembre 1790

Présents, Raymond et Jacques Lauzit, bordiers à la métairie du Gébra, juridiction de Valence, et Bernard Lauzit, bordier à la métairie du Bilan en Valence, tous frères germains qui nous ont dit que François Lauzit, leur père commun, serait décédé intestat et leur aurait transmis une petite succession qu'ils ont joui par indivis.

Depuis le décès de leur père commun, lesdits frères auraient toujours vécu en société pour la culture des métairies qu'ils ont eues en main jusqu'en 1786, époque de leur séparation et comme les parties ont rompu leur société au moyen de leur séparation qu'a nécessité le partage de leurs biens. Ils y ont procédé par l'entremise de leurs amis communs, de la manière qui suit :

-Il est échu à Raymond Lauzit une chambre de maison située au milieu de la maison que lesdits cohéritiers jouissent au village de Mansencôme et de la moitié de la partie du jardin vis-à-vis ladite chambre, à prendre du coté du levant depuis le milieu du four et une borne plantée, plus le tiers du champ

Septième CAHIER

Le hameau de Puységur et la Famille SOMMABERE

Raymond Boué, fils de Jacques Boué et de Marie Lauzit, tous métayers à la métairie de Roucquettes, dans la commune de Valence, a épousé en 1814 Jeanne Sommabère, fille 'André Sommabère et d'Anna Degue. Ces derniers exploitaient la métairie de la Bouère, dans la même commune. Les membfes de cette famille Sommabère avaient auparavant exploité la métairie de Puységur, dans la commune de Pardeilhan, actuellemnt incluse dans celle de Beaucaire.

Mariage Jean Sommabère et Marie Boué, le 7 février 1774.

A la métairie de Lago en Valence, Jean Sommabère, métayer à Vivès paroisse de Hérret Condom, fils de feu Henri et Françoise Blain, assisté de Vltal et Catherine Sommabère, ses frère et sœur, de Jean et autre Jean Sommabère, son oncle et autres parents et amis.

Marie Boué, habitante de cette métairie, fille de feu barthélémy et anne Lavay, assistée de Joseph et, Bernarde et Suzanne Boué, ses frère et sœurs, de Bernard Callavet son beau frère et d'autres, ses parents et amis.

Ladite Boué se constitue en dot la somme de 180 livres et un ameublement. :

- Un lit garni aux 4 bourdons de toile rayée, de couette, coussin et courtepointe suffisamment aplumé et alainé et un surciel de bot pour ledit lit.
- 8 linceuls et 18 touaillons de bot
- un cabinet de montagne à 4 portes et 2 tiroirs ferré et fermant à clef
- Un habit complet de droguet d'Angleterre avec coiffure, mouchoir, bas et souliers pour le jour de demain (jour des noces).
- Pour après-demain un autre habit complet.

Huitième CAHIER

Les familles THORE, LARROUTIS, DESBARATS

Ce sont les aïeux de ma grand-mère Joséphine COUSTAU, commune de Ste Christie d'Auch. Son père, Victor THORE, était natif de la commune de Valence. Il était né en 1871 d'une vieille famille de petits propriétaires fort modestes. Son père, Jean THO-RE, était originaire de l'ancienne commune de Miran, actuellement commune de Rozès. Il était né en 1834. Il ne devait décéder que vers 1920. Cette famille était présente sur ce même lieu depuis les années 1730. J'analyserai son évolution dans un chapitre spécialisé. En 1860, Jean THORE épouse Marquette LARROUTIS de Mouniqueillou dans la commune de Valence. Elle était couturière et fille de petits propriétaires. La famille Larroutis était présente à Valence depuis les années 1760. Des descendants de cette famille sont toujours présents à Valence au lieu-dit de Miché, ainsi qu'en ville en la personne de Mme LARROCHE.

Marquette Larroutis était née au lieu de Mouniqueillou en 1840 et devait y décéder en 1914. Ses parents, Bernard Larroutis et Marie Boyer s'étaient mariés à Valence le 1^{er} avril 1838. Ils étaient natifs de Valence. **Bernard LARROUTIS** était né le 9 ventôse an 13 de Barthélémy Larroutis et de Louise Boissonnade. **Marie BOYER** était née le 13 juillet 1809 de Joseph Boyer et de Magdeleine Mazeret. En 1838, Bernard Larroutis exerçait la profession de domestique laboureur au lieu de Camarade où il était domicilié. Son père et son grand-père l'avaient été aussi depuis les années 1760. La famille Larroutis possédait toutefois un petit bien au lieu de Picharroy, trop petit sans doute pour assurer la subsistance de la famille. Nous avons souvent rencontré cette hypothèse.

Marie BOYER était fille de métayers. Ses parents, Joseph Boyer et Magdeleine Mazeret, cultivaient la métairie du Caillaou. Les mères des époux vivaient encore en 1838, mais les pères étaient décédés; Barthélémy Larroutis était décédé le 26 janvier 1829 à l'âge de 59 ans. Joseph Boyer avait trouvé la mort le 3 novembre 1834

Neuvième CAHIER

Familles THORE de Miran et LAPEYRERE de Miran et Gutchon

J'ai déjà parlé dans le livre précédent de la famille Thore. Il s'agit des aïeux de ma grand-mère paternelle. Son grand-père, Jean Thore, s'était marié, nous l'avons vu, avec Marquette Larroutis, couturière à Mouniquéllou dans la commune de Valence, en 1862. Cette dernière était veuve en premières noces de Joseph Ferret qui était décédé en 1859. Il était assez fréquent à cette époque que les jeunes veuves se remarient. Nous rencontrerons plusieurs fois cette hypothèse dans la présente étude.

Jean Thore était né le 2 février 1834 dans la commune de Miran (aujourd'hui rattachée à celle de Rozès) au lieu dit du Pistoulet, de Bernard Thore et de Jeanne Lapeyrère. Ils étaient propriétaires d'un bien de 7 hectares 55 en 1843, comme en témoignent les matrices cadastrales de la commune de Rozès. Ils cultivaient 5 hectares de terres, 1 hectare 42 de vignes. Ils possédaient 34 ares de bois, 26 ares de prés, 7 ares de pâtures. Avec cela, ils possédaient aussi 2 maisons au Pistoulet, un bâtiment rural, une aire et un sol de maison. Ce bien appartenait au beau-père de Bernard Thore, Jean Lapeyrère.

Cette famille Lapeyrère était présente sur ce lieu depuis les années 1730. Bernard Thore et Jeanne Lapeyrère quittèrent le bien du Pistoulet, dit aussi au « Guchon » en 1861. Nous ne pouvons connaître la constitution précise de ce patrimoine avant la date de 1816. Il est impossible de trouver le moindre cadastre pour la période précédente. Cette carence existe dans plusieurs communes. La nature des parcelles cultivées est restée la même entre 1816 et 1861 : les vignes, les terres et les bois sont restés à la même place. Jean Lapeyrère ou son gendre Bernard Thore ont agrandi le bien entre 1816 et 1843, en acquérant 2 hectares 83 et une maison au Pistoulet, dont la consistance était : 1 ha 6 de terres, 14 ares de vignes, 10 ares de bois, 7 ares de pâtures et 14 ares de prés.

Dixième CAHIER

Familles TASTE et RANSAN à Androumit

Je vais analyser ici l'évolution de la famille Taste, puis de la famille Ransan, héritière de la précédente. Il s'agit des ancêtres de mon grand-père maternel Albert Dutaut qui est le fils d'Ambroise Dutaut et d'Albanie Ransan.

Mon grand-père est né au lieu-dit de Montereau dans la commune de Saint-Orens-Pouy Petit en 1909. Sa mère, Albanie Ransan était née au hameau de Bidalet dans la commune de Beaucaire en 1869. Elle était fille de Marie Bajolle, née au Bouch, commune de Valence en 1850 et de Nicolas Ransan, qui était né dans la commune de Maignau au lieu-dit du Pouy en 1835. Son père, Joseph Ransan était né en 1793 à Adroumit dans la commune de Saint Puy. Cette famille était présente sur ce petit bien dont elle était propriétaire depuis au moins l'année 1686. C'est cette famille dont je propose de suivre ici l'évolution jusqu'à nos jours.

La famille Ransan est toujours présente dans la commune de Maignau, où vit aujourd'hui un cousin de mon grand-père, Irénée Ransan, au lieu dit de Bolle. Je reviendrai sur l'évolution de cette famille de façon plus détaillée ultérieurement. Pour l'instant, c'est au XVIIème siècle que je fixe le point de départ de cette longue histoire. L'ancêtre connu le plus éloigné, Etienne Taste, possédait à Adroumit selon le terrier de St Puy de 1686, environ 88 ares de terres. Nous pouvons arrondir à l'hectare. Il s'agit d'une cartellade 3 quartons un quart et un tiers de boisseau. Cette superficie consistait en une borde (ferme) et ayrial à Adroumit, confrontant du levant au ban de Vital Boubée, midi cabane, ayrial et maison des héritiers d'Arnaud Lagleyse, au sud passage, maison et ayrial dudit Boubée et passage indivis avec les héritiers d'Arnaud Doucet.

Onzième CAHIER

Familles DAUBAS à Cachon

J'ai parlé de cette famille dans le chapitre précédent concernant l'histoire de la famille Ransan.

En 1830, Jean Ransan, métayer au Pouy, dans la commune de Maignau, épouse Jeanne Daubas, des maisons de Cachon, dans la même commune. Cette famille de maîtres tailleurs est présente sur ces lieux depuis les années 1730. Martin Daubas, père de l'épouse, est propriétaire de quelques terres d'une superficie d'environ 1 hectare. En 1816, comme en témoignent les registres d'impôts sur les portes et fenêtres, il possède une habitation éclairée par une seule porte. La majorité des petits artisans et cultivateurs vivaient dans de telles cabanes.

Martin Daubas possède, en 1816, 9 perches 84 mètres de bois, 29 perches 58 mètres de terres, 12 perches 88 mètres de vignes, 5 perches 70 mètres de pré, 2 perches 92 de jardin et la maison.

Il se rend acquéreur, selon la matrice cadastrale de Maignau, de 44 ares de vignes et d'un sol de maison de 37 centiares. Il acquiert en 1835 un bâtiment rural à Cachon, 12 ares 28 de terres. L'année suivante, il achète 4 ares de patus. Ce maître tailleur gagnait assez d'argent pour pouvoir agrandir son petit bien qui était dans la famille depuis le siècle précédent comme nous allons le constater.

Jeanne Daubas, épouse de Joseph Ransan, était née au lieu de Cachon le 10 janvier 1806, fille de Martin Daubas, tailleur d'habits, et de Marie Darroux. Martin Daubas et Marie Darroux s'étaient mariés le 2 brumaire an XI. Anne-Marie Darroux, âgée de 25 ans, vivait dans la commune du Grand Tauzia (actuellement commune de Maignau-Tauzia). Elle était née le 28 janvier 1777 à Larroumieu, arrondissement de Condom, fille de Raymond Darroux cardeur et

Conclusion

Le présent dossier nous a donc permis de retracer le cheminement social d'un nombre assez représentatif de familles ayant vécu dans les environs de Valence. Nous pouvons donc connaître dans leurs grandes lignes les comportements sociaux de ces gens.

Nous avons rencontré des artisans, des métayers ou des petits propriétaires qui tous possédaient quelques terres. Nous avons pu voir qu'elles n'étaient pas toutes à proximité de leur domicile (exemple des Desbarats de Lartigue). Nous avons aussi constaté que les enfants, quel que soit leur sexe, quittaient la maison familiale sitôt atteint l'âge de pouvoir travailler, pour aller gagner quelque argent comme domestiques pour les garçons ou servantes pour les filles.

A l'heure de leur mariage, un contrat aux clauses rigoureuses était signé entre les deux familles des époux. Chacun apportait sa contribution. L'époux, homme ou femme, quittant sa maison familiale, apportait une somme d'argent, du linge, des vêtements et parfois des terres (le cas était systématique au St Puy où les gens se mariaient dans un voisinage immédiat). La fille apportait toujours un lit et une armoire « des Pyrénées ». Ce type de commerce avec les Pyrénées devait se poursuivre jusqu'à la fin du XIXème siècle, selon ce que me dirent Isidore Mirel de Maignau-Tauzia et mon grand-père Marius Boué. L'épouse apportait parfois un coffre qui remplaçait l'armoire ; mais cela était déjà rare.

Le contrat de mariage était aussi l'occasion de procéder à l'arrangement de famille. L'époux restant à la maison familiale recevait une partie des terres à condition de cohabiter avec ses parents et de les soigner. Il devait distribuer une somme d'argent et divers objets (meubles et linge) à ses frères et sœurs. L'argent donné servait à acquérir des lopins de terre. Chacun avait donc une part du patrimoine. Au St Puy, le partage des biens immeubles était la règle lors des successions comme en témoignent les livres des charges et décharges entre 1686 et 1810.

Il résulte aussi de cette étude que les familles étaient peu mobiles, à l'exception d'une famille de Chélan venue du sud du département pour s'installer dans la commune de Valence (voir le chapitre consacré à la famille Sommabère). Ce cas n'était probablement pas isolé.

Il ressort donc de ce dossier que le Code civil de 1804 et la Révolution française n'ont rien changé à la structure sociale de notre canton. L'essentiel des comportements sociaux s'est pérennisé jusqu'au milieu du $XX^{\rm ème}$ siècle.